

Séance du 24 juin 2026

N° 26.DEEJ.224

OBJET : Subvention pour le voyage à Paris d'une délégation d'élèves pertuisiens pour la panthéonisation de Marc BLOCH

L'an DEUX MILLE VINGT SIX et le VINGT-QUATRE, le Conseil Municipal de la Commune de PERTUIS s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Ilôt Saint Pierre situé Place Saint Pierre à PERTUIS, en session ordinaire du mois de juin sous la présidence de Monsieur Aurélien AUCLAIR et la désignation de Madame Christine GIULIANOTTO en qualité de secrétaire de séance.

Etaient présents : Mesdames, Messieurs, Naïs MENGIN, Jacques BARONE, Thi Vinh Thuy NGUYEN TALIANA, Michel AUTRAN, Christine GIULIANOTTO, Jean-Michel APPLANAT, Anne-Marie LUCHETTI, Patrice CHASSAGNE, Geneviève CLEMENT, **Adjoints.**

Jean Marc ACERO, Cécile ANDJERAKIAN, Nicole BLANC, Françoise BURDEYRON, Carine COHEN, William COLOMBARD, Pierre CRUMIERE, Caroline DANDRE, Djivan DERVARTANIAN, Catherine DICHE-JOSEPH, Dominique DIEULOUFET, Cathy FRAIKIN, Laurent LECAULT, Annick LEDUC, Sophie MICHEL, Jean-François MIRETTI, Thierry NICOLAS, Denis ODETTO, Cédric PERRY, **Conseillers municipaux.**

Absents ayant donné procuration :

Anne Priscille BAZELAIRE à Jean-François MIRETTI
Jérôme NARBONNE à Pierre CRUMIERE
Lionel NEGRE à Cécile ANDJERAKIAN
Julien POGOLOTTI à Patrice CHASSAGNE

Mes chers collègues,

Les collègues Marie Mauron, Marcel Pagnol et le lycée Val de Durance Henri Silvy s'associent autour d'un projet citoyen et mémoriel visant à permettre à une délégation de jeunes pertuisiens d'assister à la cérémonie de panthéonisation de Marc BLOCH à Paris.

Exposé des motifs :

Dans le cadre de leur mission d'éducation à la citoyenneté et de transmission des valeurs républicaines, les établissements scolaires Marie Mauron, Marcel Pagnol et Val de Durance Henri Silvy ont construit un projet pédagogique commun autour de la figure de Marc BLOCH, historien, intellectuel engagé et résistant, dont l'entrée au Panthéon constitue un événement majeur de la mémoire nationale.

Cette initiative s'inscrit pleinement dans la continuité de favoriser l'engagement citoyen des jeunes pertuisiens, de renforcer leur connaissance de l'histoire et de contribuer à développer le projet de passeur de mémoire.

Une précédente délégation s'était rendue aux Invalides l'an dernier pour une rencontre inoubliable avec Mme Ginette KOLINKA, qui a transmis un témoignage bouleversant de ses années de déportée, empreint de lucidité, d'humanité et de force.

Cette nouvelle délégation, composée de 13 élèves issus des 3 établissements ainsi que de leurs accompagnateurs, se rendra à Paris, afin d'assister à cette cérémonie officielle.

En amont du déplacement, les élèves ont participé à un travail pédagogique portant notamment sur :

- La vie et l'œuvre de Marc BLOCH
- Les valeurs de la Résistance et de la République
- L'engagement citoyen et la transmission de l'Histoire

La ville de Pertuis affirme son soutien aux projets éducatifs favorisant l'ouverture culturelle et le devoir de mémoire. Elle réaffirme ainsi son attachement à l'accompagnement des initiatives et l'engagement citoyen porté par des jeunes.

Les établissements scolaires sollicitent la ville de Pertuis pour l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 2 500 € destinée à participer aux frais de transport et d'organisation de ce déplacement. Afin de faciliter les démarches administratives et financières, le lycée Val de Durance Henri Silvy assurera le portage financier du projet.

Visas :

VU l'exposé des motifs,.....

VU le code général des collectivités territoriales et notamment, les articles L2311-7, qui prévoit que l'attribution des subventions donne lieu à une délibération distincte du vote du budget,

VU la demande des établissements du second degré de la ville de Pertuis,

VU le décret n° 2021-1131 du 30 août 2021,

Au vu de ce qui précède, et ouï l'exposé de son Président, le conseil municipal :

A L'UNANIMITÉ (Sans le vote de L. NEGRE et N. MENGIN)

► **APPROUVE** le versement par la ville de Pertuis, au lycée Val de Durance Henri Silvy, une subvention exceptionnelle de 2 500 €, pour le financement du voyage scolaire des élèves pertuisiens, pour assister à la panthéonisation de Marc BLOCH, à Paris.

Le Maire,
Aurélien AUCLAIR

La Secrétaire de séance
Christine GIULIANOTTO

Aurélien AUCLAIR | Maire



Le 30 juin 2026



Certifié exécutoire
Publié le 25 juin 2026
Transmis en Préfecture le :

Envoyé en préfecture le 10/07/2026

Reçu en préfecture le 10/07/2026

Publié le

ID : 084-218400893-20260625-26_DEEJ_224-DE

